

réseaux
rst

- Les news de la FSTT
 - Journée technique en région Centre - Pays de Loire
 - Salon Pollutec 2016 : exposez-vous sur le village sans tranchée !
- L'inscription à l'inventaire à la place du CQP ?
- Programme des formations FSTT

LES RÉSEAUX DU SANS TRANCHÉE

Un partenariat sans obstacles !

“ Entreprise Vauclusienne dynamique, réactive et innovante dans le domaine des travaux sans tranchées spécialisée en forage dirigé. Equipée de matériels de nouvelle génération en mesure d'exécuter tout forage horizontal adapté à tout type de sol sur l'ensemble du territoire. Un chef d'entreprise expérimenté, accompagné d'un personnel hautement qualifié capable d'assurer la pose de canalisations du ø 40 mm au ø 800 mm sur des longueurs pouvant atteindre 600 m. ”



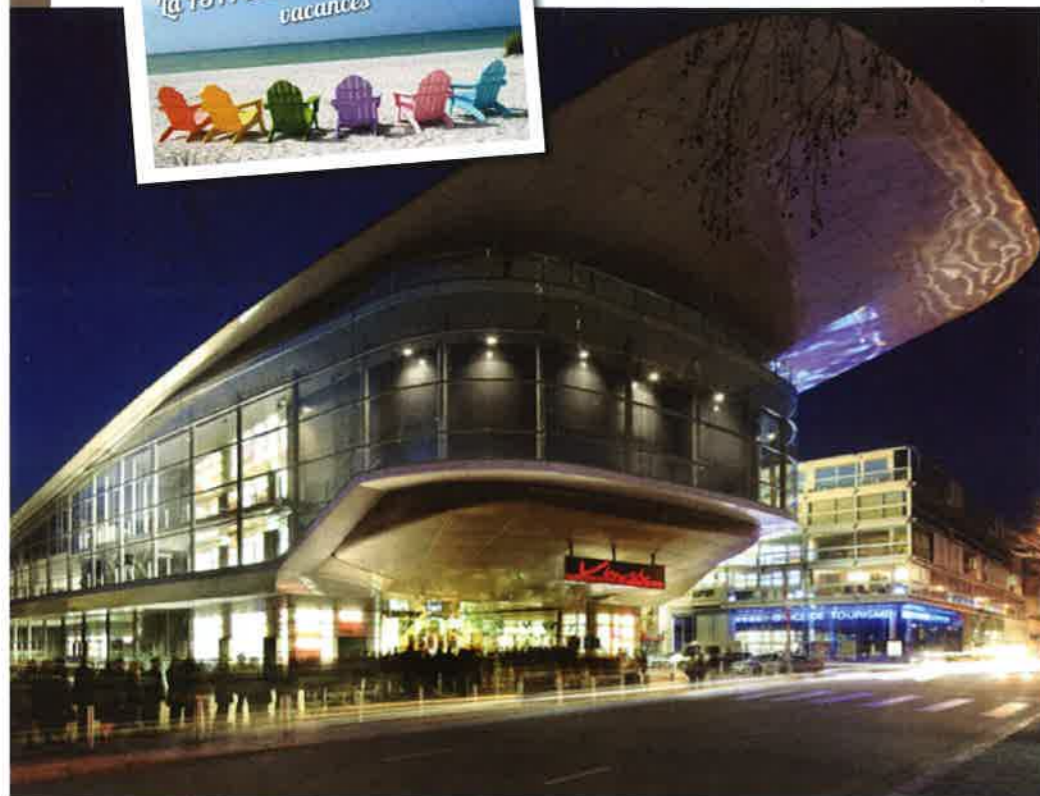
NOUVELLE UNITE DE 4 TONNES

For-Drill

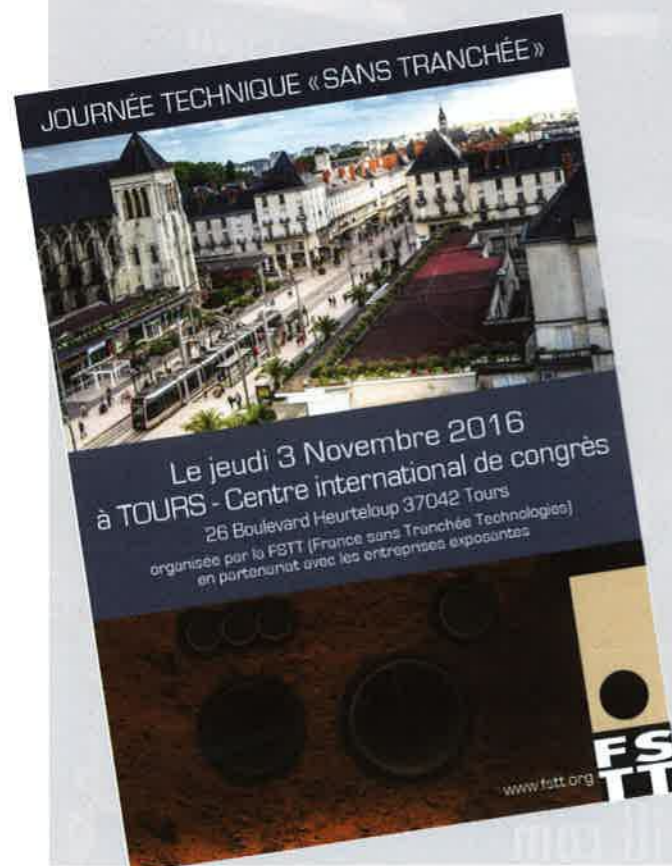
Tél. : 04 90 60 05 11 - Fax : 04 90 60 55 05 - Mobile : 06 07 41 93 94
E-mail : contact@for-drill.com - 240, allée Flandre Dunkerque
84 190 BEAUMES DE VENISE

www.for-drill.com





JOURNÉE TECHNIQUE EN RÉGION CENTRE – PAYS DE LOIRE



Avec près de 20 exposants à ce jour et 400 personnes attendues, la prochaine Journée technique organisée par la FSTT, le jeudi 3 novembre 2016, s'annonce déjà riche de nouveautés. Parmi les exposants : AFGC (Association Française du Génie Civil), AITF (Association des Ingénieurs Territoriaux de France), Aquarex, EBL, Egeplast, Fibraflex-Saint Gobain Seva, For & Mat-MTS Perforator, Forexi, FSTT, GSL-Groupe Gendry, Hermes Technologie, Herrenknecht, Hobas, Réha Assainissement, Sade STS, Seirs TP, GSRI-Structure & Réhabilitation-Geos-

can, Telerep et Valentin Environnement et TP. Cette exposition congrès organisée avec le concours de Tours Plus, de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et des AITF (Association des Ingénieurs Territoriaux de France), se déroulera au Centre international de Congrès de Tours (37). Fidèle à la tradition, l'exposition permet de voir in situ les machines et équipements en grandeur réelle et parfois même, en action avec démonstrations des techniques et procédés (robots, radars de détection, caméras d'inspection télévisées...).

Rappelons que cette exposition est couplée avec des présentations techniques et exposés en amphithéâtre sur l'actualité des travaux sans tranchée. Les partenaires, exposants et services techniques locaux qui souhaitent communiquer sur l'actualité du « sans tranchée », sur un produit innovant, un chantier, un retour d'expérience ou sur une problématique locale... sont invités à prendre contact auprès de la FSTT au 01 53 99 90 20. Jean-Michel Bergue, Directeur Scientifique, est à l'écoute des propositions de chacun. Les réservations de stands se font auprès de Monique Lac au 06 20 39 46 22 ou lacmonique@gmail.com La participation à ce salon et aux conférences thématiques est gratuite. Il est cependant nécessaire de s'inscrire en ligne via le site internet de la FSTT : www.fstt.org, rubrique événements

SALON POLLUTEC 2016 : EXPOSEZ-VOUS SUR LE VILLAGE SANS TRANCHÉE !

Salon généraliste leader de l'environnement et de l'énergie, Pollutec rassemble des professionnels du monde entier autour de solutions innovantes permettant de réduire l'impact



des activités humaines sur l'environnement, qu'il s'agisse de l'industrie, des collectivités ou du tertiaire. Le salon ouvrira ses portes à Lyon Eurexpo, du 29 novembre au 2 décembre 2016, sur un espace d'exposition de 100 000 m². 65 000 visiteurs professionnels sont attendus. 400 conférences sont organisées et animées par des experts. La FSTT reconduit cette année encore le Village du Sans Tranchée sur ce salon. Établi sur une surface d'environ 80 m², le Village regroupera autour de lui, sur des modules de 6 à 12 m², les exposants qui sou-

haitent profiter de l'attrait du Village et des conférences que la FSTT donnera sur cet espace. Rejoignez les entreprises qui seront présentes sur le Village et bénéficiez ainsi de conditions particulièrement attractives ! C'est également l'occasion de participer au programme de conférences dédiées aux techniques sans tranchée et de prendre la parole pour présenter un chantier, une technologie, un retour d'expérience... Pour tout renseignement, contactez Virginie Baffet : vibaffet@gmail.com ou 01 53 99 90 20.



**VENTE
LOCATION
FORMATION**

GEOREVA

Déterminez tous types de réseaux enterrés

**GEORADAR
OPERA DUO**

- Antenne double fréquence
- Interface GPS et stations robotisées
- Résultats en direct sur la tablette
- Edition de rapports sur le terrain
- Matériel facile à manipuler

250-700 MHz

GEOREVA – 02.99.85.16.54
contact@georeva.eu - www.georeva.eu

Location de camion aspiraterre

Les suceuses de l'Ouest

**Le terrassement
par aspiration**

*Spécialistes de travaux dangereux sur réseaux gaz ;
enlèvement et évacuation de pouzzolane
(stations d'épuration, etc.)*

www.aspiraterre-france.com
contact@aspiraterre-france.com

Marcel LOPEZ : **06 08 67 89 72**
Fabrice LOPEZ : **06 19 30 42 27**

13, rue du Clos Reine - 78410 Aubergenville
Tél. 01 30 95 05 91 - Fax 01 30 90 23 26



L'INSCRIPTION À L'INVENTAIRE À LA PLACE DU CQP ?

LES ATELIERS SCIENTIFIQUES SONT UN ATOUT CAPITAL DE LA FSTT. ILS LUI PERMETTENT DE TENIR SON RANG DE RÉFÉRENCE ET DE PROMOTION DES TRAVAUX SANS TRANCHÉE TOUT EN AYANT LA CRÉDIBILITÉ NÉCESSAIRE POUR PESER DANS LES NÉGOCIATIONS PORTANT SUR LES TEXTES DE LOI OU SUR LES AXES DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES. L'ATELIER TRAVAUX NEUFS S'EST RÉUNI RÉCEMMENT ET LES AVANCÉES EN TERMES DE FORMATIONS SONT FORTES.

L'un des chevaux de bataille de l'Atelier Travaux Neufs est la formation. En effet, il ne sera pas possible de structurer le secteur du forage et de rassurer les donneurs d'ordres sans passer par la case forma-

tion. C'est aussi capital pour l'export. Alors que la question du CQP (Certificat de qualification professionnelle) était abordée par Sylvain Gendry, l'un des 3 co-animateurs de l'atelier avec Jack Butterworth et Dominique Feldman, le

représentant de la chambre de commerce a pris la parole pour proposer une alternative au CQP !

C'EST LORS DE VST 2015 QUE L'IDÉE DE METTRE EN PLACE UN

Pour tous les membres présents, la formation est devenue une nécessité et une urgence pour faire la promotion des travaux sans tranchée et continuer à convaincre les décideurs

CQP SIMILAIRE À CELUI DES ALLEMANDS A ÉTÉ ÉVOQUÉE. On devrait plutôt parler de 3 CQP puisqu'il doit être à l'adresse du directeur, du conducteur de travaux et de l'opérateur. Une certification qui est gérée par le ministère du travail et rattachée à une convention collective. Mais il existe toutefois une alternative : l'inscription à l'inventaire. On se retrouve dans le même schéma que le CQP et on conserve l'idée de la validation des personnes. La chambre de commerce a eu l'idée de partir sur cette inscription en fouillant du côté du RNCP (Registre national des certifications professionnelles). C'est quelque chose qui est possible depuis 2014. C'est un schéma qui permet d'aller beaucoup plus vite en apportant la compétence transversale complémentaire à un métier déjà existant, ici foreur ou conducteur de travaux. On donnera une compétence sur une activité, ici, le forage dirigé, à la différence du CQP qui porte sur un métier : foreur. C'est cette façon d'écrire les choses qui permet de valider cette certification référencée à l'inventaire, à l'image du CQP. C'est une constitution de dossier beaucoup plus légère (environ 3 mois pour les 3 activités cités plus haut). Le renseignement se fait directement en ligne. L'inscription est rapide et le candidat peut se dispenser de formation mais passera toutefois

toujours les épreuves certificatives. Il y a un référentiel de certification qui doit être écrit.

L'INSCRIPTION À L'INVENTAIRE PERMET ÉGALEMENT DE RÉDUIRE LA DURÉE DE FORMATION. Pour cela, il faut positionner le candidat avec une évaluation des compétences déjà acquises pour arriver dans de bonnes conditions à l'évaluation finale. Il y a toutefois des contraintes parmi lesquels la nécessité du soutien d'une autorité légitime de la branche professionnelle. Ici, ce sera le syndicat Canaliseurs de France qui a déjà assuré la FSTT de son aide pour la mise en place d'une formation certificative. La chambre de commerce propose son aide pour apporter des éléments en termes de rédaction de contenu, aider à rédiger le référentiel de certification et être en lien avec les donneurs d'ordre pour que la certification corresponde bien à leurs attentes et qu'ils reconnaissent pleinement la certification. Cette inscription à l'inventaire, permet de gagner du temps, est donc plus légère dans la rédaction et reste dans les prérogatives de certification des individus. Il faut toutefois garder en tête qu'avant de prendre la décision de donner la priorité à l'inscription plutôt qu'au CQP, il y a du travail, ne serait-ce que pour cerner les compétences ●●●

FOREXI
EXPERTISE INGENIERIE CONSEILS

Etude de faisabilité, conseils et maîtrise d'œuvre

- Forage horizontal dirigé
- Microtunnelier
- Franchissements SNCF

+33 (0)2 40 525 840

www.forexi.com - contact@forexi.com

FOREXI - 9 rue du Petit Chatelier - CS 50306 - 44303 NANTES cedex 3 - FRANCE

Dominique FELDMANN
Géologue expert



C. VARD

L'idée de l'inscription à l'inventaire en lieu et place de la création d'un CQP pourrait être la bonne solution pour gagner du temps et de l'argent tout en mettant en place une formation dans des délais rapides. Et comme les facilités sont seulement d'ordre administratif, la qualité de la formation sera toujours la même.

••• qui doivent être acquises avant de rédiger le référentiel de certification et le référentiel de formation. Il faut être méthodique pour que cette inscription à l'inventaire soit toujours valable et pertinente dans une dizaine d'années.

SI L'INSCRIPTION À L'INVENTAIRE EST PLUS LÉGÈRE QUE LE CQP, C'EST SURTOUT DANS LE DOMAINE DU MONTAGE. Et le représentant de la chambre de commerce de rassurer la vingtaine de participants à l'atelier : pour tout ce qui porte sur l'étude des connaissances, c'est similaire au CQP. Cette légèreté dans le processus pourrait également avoir un effet incitatif plus fort en facilitant la démarche de formation et de certification dans les entreprises. Pour l'évaluation, on est dans les mêmes contraintes que le CQP, avec un jury professionnel et avec des grilles d'évaluation aussi riches. Il faut toutefois encore sonder la réaction des maîtres d'œuvre et savoir si l'inscription à l'inventaire leur sied. Un des questionnements posés par les participants était de savoir quelle serait la reconnaissance de cette formation à l'échelon européen. Si le CQP basé sur le modèle allemand permettait de s'ouvrir les portes de l'Europe avec l'aval du DCA, qu'en sera-t-il avec cette

inscription à l'inventaire ? Le dispositif, s'il est différent de celui de l'Allemagne, dispose toutefois d'une reconnaissance étatique et ne devrait donc pas avoir de mal à convaincre à l'étranger.

CETTE INSCRIPTION À L'INVENTAIRE SEMBLE FAIRE L'UNANIMITÉ EN FAISANT SAUTER UN POINT BLOQUANT MAJEUR : LA COMPLEXITÉ. C'est alors que surgit, sans vraiment de transition et lancé par un participant, un débat aux positions plutôt tranchées sur l'intérêt de la création d'un document à destination des maîtres d'œuvre sur les différentes techniques de travaux sans tranchée. Les piliers de l'atelier travaux neufs sont farouchement opposés à cette idée et se réfèrent pour cela à un ancien débat duquel était sortie la conclusion qu'un document, quel qu'il soit, ne doit pas prendre la place de l'étape de réflexion des maîtres d'œuvre. Cela a été jugé trop risqué et limitatif en incitant les maîtres d'œuvre à s'y référer sans autre forme de réflexion. Il pourrait même devenir un article dans les appels d'offres. Les maîtres d'œuvre seraient trop prompts à prendre une simple documentation pour en faire un document contractuel. Les partisans de ce document pensent toutefois qu'il

serait possible de se contenter d'une simple liste des différentes techniques qui pourrait être utile pour convaincre et remporter des appels d'offre. Si un tel document doit être rédigé, cela ne doit se faire qu'en liaison étroite avec le syndicat de maîtrise d'œuvre. Un consensus se fait finalement sur une simple liste décrivant les méthodes.

LES AUTRES SUJETS DU JOUR SONT ABORDÉS PLUS RAPIDEMENT. Tout d'abord la bibliographie avec le guide de recommandations pour le forage tarière et le battage. Le travail de rédaction ne devrait pas revenir sur la documentation générale déjà présente dans les autres recommandations. L'idée est émise qu'il serait sans doute plus judicieux de rester concentré sur les particularités de ces techniques pour être plus rapide et plus efficace dans la publication.

Quant au stage « fluide de forage », un stagiaire d'Eiffage qui est porté sur les microtunneliers pourrait également s'intéresser au forage dirigé puisque la technique n'a pas d'importance dans ce cas précis où seule compte la problématique du devenir de ces fluides.

Le point particulier des forages dans les digues a été aussi abordé : elles sont désormais sur le guichet unique et l'exploitant peut interdire les travaux. Si cela n'est pas écrit dans les textes, l'exploitant peut demander à l'entreprise de passer par un bureau d'études certifié.

Enfin, un point particulier a été soulevé : celui des assurances. Malgré la mise en place de la norme sur les Dict, on constate encore trop souvent que les assurances cherchent le 50/50 en cas de casse sur un réseau. Sylvain Gendry voudrait qu'une jurisprudence se mette en place pour en finir avec cette solution de facilité des assureurs qui pèse lourd sur les primes des entreprises. « Il faut se battre pour cette jurisprudence, sinon la réglementation n'aura servi à rien », martèle-t-il. « Si les entreprises sont dans leur droit, elles doivent aller au juridique », ajoute-t-il. Et si des jurisprudences commencent à émerger, il faut les faire remonter à la FSTT qui se chargera de les diffuser.

S. B.

PROGRAMME DES FORMATIONS FSTT

LE PLANNING DES FORMATIONS 2016 EST ÉGALEMENT DISPONIBLE SUR LE SITE DE LA FSTT WWW.FSTT.ORG

Du lundi 3 au vendredi 7 octobre 2016	Réhabilitation sans tranchée des réseaux d'assainissement	4 jours	Paris
Mercredi 21 et jeudi 22 septembre 2016	Réception des travaux	2 jours	Paris
Jeudi 13 octobre 2016	Les fluides de forage	1 journée	Paris
Du lundi 14 au vendredi 18 novembre 2016	Construction de réseaux sans ouverture de tranchée	4 jours	Paris
Lundi 12 et mardi 13 décembre 2016	Diagnostic	2 jours	Paris
Sur demande	Gestion patrimoniale d'un réseau		Paris ou DEA de Rosny-sous-Bois (94)

Pour tout renseignement ou inscription, contactez Virginie Baffet 01 53 99 90 20 ou vibaffet@gmail.com.

Rappelons également que la FSTT organise des formations à la carte à l'attention des entreprises, bureaux d'étude, collectivités, etc., désireux de former leur personnel sur place. Ces formations peuvent être organisées sur des durées variables (1 à 4 jours) sur tout le territoire national y compris les DOM-TOM. Le financement des formations peut être sollicité en totalité ou partie auprès d'un organisme collecteur.



Une gamme complète de machines de forage dirigé. Marteau à percussions et double train de tiges. Robuste et fiable même dans la roche



GRUNDOMAT
Fusée pneumatiques

GRUNDOBURST
Eclatement, TIP.



GRUNDODRILL



GRUNDORAM
Pousse-tubes



TRACTO - TECHNIK FRANCE
Avenue Benoit Frachon
F-24750 BOULAZAC
Tél : 05.53.53.89.83 - Fax : 05.53.09.39.41
info@tracto-technik.fr
WWW.TRACTO-TECHNIK.FR

ABONNEZ-VOUS

Revue spécialisée dans la pose des réseaux secs et humides et dans la voirie (enrobé & béton, mobilier urbain, éclairage public...), Réseaux VRD est complété par un supplément : Réseaux Sans Tranchée (journal officiel de la FSTT - France Sans Tranchées Technologie).

offre spéciale été !

réseaux
VRD
lignes & canalisations



59€
au lieu de 68€

9 numéros
+ la version numérique

Offre d'été valable jusqu'au 30/09/16

Facilitez-vous la vie : abonnez-vous sur www.constructioncayola.com

Oui, je m'abonne à Réseaux VRD + la version numérique OFFERTE !

pour 1 an, au prix de 59€⁽¹⁾ pour 2 ans, au prix de 115€⁽¹⁾

Je souhaite recevoir les newsletters : Bâtiment/Gros œuvre Carrières Environnement Infrastructures
 Matériels **Nouveau !** Rail Réseaux VRD Terrassements

Nom Prénom Raison sociale

Adresse

CP Ville Pays

Tél Fax

Courriel @

Attention, votre adresse courriel est indispensable pour recevoir vos codes d'accès à la version numérique et aux newsletters.

Règlement par : Chèque Virement (nous consulter) Je souhaite une facture justificative

Bulletin à retourner avec votre règlement à l'ordre de Réseaux COM

Service abonnements • 3, Quai Conti - 78430 Louveciennes • Tél : 01 30 08 14 13

mail : assistante.direction@groupe-cayola.com

(1) Tarif France métropole - DOM/TOM - Etranger : nous consulter.

Signature

R228

Cayola groupe®